



KPMG RDC SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Bld du 30 juin N°14
Imm BCDC 7^{ème} niveau
Kinshasa/Gombe
B.P. 7228 Kinshasa I
République Démocratique du Congo

Téléphone : (243) 82 85 049 87
e-mail : cd-contact@kpmg.cd

NIM/SB/JP/TF/AUDIT/009/KPMG/19 janvier 2024

FONDATION PANZI

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers

Période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022

Période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022
FONDATION PANZI
Ce rapport contient 17 pages

1

FONDATION PANZI
PERIODE DU 01 JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

Contenu	Page
Direction et Conseillers Professionnels	3
Déclaration de responsabilité de la Direction	4
Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers	5
Bilan	8
Etat des recettes et des dépenses	9
Etat de Flux de trésorerie	10
Notes annexes faisant partie des états financiers	11

NIM/SB/JB/TF/AUDIT/009/KPMG/19 janvier 2024

FONDATION PANZI
DIRECTION ET CONSEILLERS PROFESSIONNELS
PERIODE DU 01 JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

Management	Madame Debby GRUITERS, Secrétaire Exécutive Monsieur Shangalume Imani Yves, Directeur Administratif et financier
Banquiers	TMB Trust Merchant Bank TMB Ville de Bukavu Province du Sud-Kivu République Démocratique du Congo RAWBANK Ville de Bukavu Province du Sud-Kivu République Démocratique du Congo Ecobank Ville de Bukavu Province du Sud-Kivu République Démocratique du Congo
Auditeur	KPMG – DRC SA Auditeur Agrée sous le N° ONEC/SEC/000012/16 Immeuble BCDC 7ème niveau Boulevard du 30 Juin Commune de la Gombe Kinshasa DRC

18

NIM/SB/JB/TF/AUDIT/009/KPMG/19 janvier 2024

FONDATION PANZI
DECLARATION DE RESPONSABILITE DE LA DIRECTION
PERIODE DU 01 JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

La direction de la Fondation Panzi ("la direction") a accepté la responsabilité de la préparation de ces états financiers pour la période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022, avec pour objectif de donner une image fidèle de la situation financière de l'organisation. La direction a décidé d'établir ces états financiers conformément aux méthodes comptables énoncées aux pages 10 à 11 de ce rapport.

En préparant ces états financiers, la direction a :

- Choisi des méthodes comptables appropriées et les a appliquées de manière cohérente ;
- Fait des jugements et des estimations qui sont raisonnables et prudents ;
- Indiqué si les normes comptables applicables ont été suivies, sous réserve que tout écart important soit indiqué et expliqué dans les états financiers ; et
- Préparé les états financiers sur la base de la continuité d'exploitation, car elle estime que l'organisation poursuivra ses activités.

La direction est responsable de la tenue de registres comptables adéquats qui révèlent avec une exactitude raisonnable, à tout moment, l'actif, le passif, la situation financière et l'excédent ou le déficit de l'organisation. Elle a la responsabilité générale de prendre les mesures qui lui soit raisonnablement ouvertes pour protéger les actifs de l'organisation et pour prévenir et détecter les fraudes et autres irrégularités.

Pour la Fondation Panzi

Madame Debby GRUITERS

Secrétaire Exécutive

19 janvier 2024

Monsieur Shangalume Imani Yves

Directeur Administratif et financier

19 janvier 2024

FONDATION PANZI

1. Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers à la Direction de la Fondation Panzi

Opinion

Nous avons audité les états financiers de la Fondation Panzi ("l'organisation"), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état des recettes et des dépenses (compte des résultats) pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers, y compris un résumé des principales politiques comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints de la Fondation Panzi pour la période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022 sont préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux principes comptables applicables de la Fondation Panzi décrites au paragraphe 2.1 des notes annexes des états financiers.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément au Code de déontologie des comptables professionnels du Conseil international des normes d'éthique comptable (Code IESBA) et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences et au Code IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-haut, nous attirons votre attention sur les notes 2.1.7 et 2.8 des notes aux états financiers en rapport avec l'intégration de certains actifs immobilisés dans les états financiers de la période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les informations financières

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables de la Fondation Panzi, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, la direction a la responsabilité d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre son activité, de divulguer, le cas échéant, les questions liées à la continuité d'exploitation et d'utiliser la méthode comptable de la continuité d'exploitation, à moins que la direction n'ait l'intention de liquider l'Organisation ou de cesser ses activités, ou qu'elle n'ait pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Les responsables de la gouvernance ont la responsabilité de superviser le processus d'information financière de l'Organisation.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des informations financières

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans son ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des éléments ou situation susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisation à cesser son exploitation.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction du projet, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance de l'organisation notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de l'audit.

Kinshasa, 19 janvier 2024

Nico MABATA NTANTU

Président

KPMG RDC SA

Immeuble BCDC 7^{ème} Niveau
Boulevard du 30 Juin
B.P. : 7226 Kinshasa / Gombe
Tél. : (+243) 843865199 / 200
(+243) 990010020 / 21
E-mail : tfashingabo@kpmg.cd

NIM/SB/JP/TF/AUDIT/009/KPMG/19 janvier 2024

FONDATION PANZI
BILAN
PERIODE DU 01 JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

N° CPTÉ	Rubriques	Notes	Arrêté au 31.12.2022 Montant (USD)	Arrêté au 31.12.2021 Montant (USD)
ACTIFS				
1. ACTIF IMMOBILISE				
244-2	Matériel Informatique		33 687	0
244-1	Matériel de bureau		1 200	0
241	Equipement Medical & Usine		58 300	78 876
244-4	Mobiliers de bureau		650	0
221	Terrains & Bâtiments		1 969 074	260 553
245	Matériels roulants		490 706	-
Total Actif Immobilisé		2.2	2 553 616	339 429
2. ACTIF CIRCULANT				
473	Coûts de projet prépayés/non réalisés	2.3	428 160	1 583 066
462	Avances accordées aux partenaires		1 115	160 648
461	Préfinancement de projets	2.4	535 515	460 709
46x	Autres débiteurs divers	2.5	750 247	88 557
Total Actif Circulant			1 715 037	2 292 979
3. TRESORERIE-ACTIF				
521	Avoirs en banque	2.6	5 177 993	2 823 962
571	Total des avoirs en caisse	2.7	7 590	7 792
Total Trésorerie-Actif			5 185 583	2 831 754
	TOTAL ACTIFS		9 454 236	5 464 163
PASSIFS				
4. EQUITY				
12.9	Equity		2 367 610	-134 642
13	Résultat de la période		190 168	196 824
Total Equity		2.8	2 557 778	62 181
5. Surplus des projets				
42x	Solde des fonds des projets	2.9	6 262 698	4 555 518
Total Surplus des projets			6 262 698	4 555 518
6. Dettes à court terme				
462	Fournisseurs et charges à payer	2.10	237 306	138 628
471	Autres créditeurs, salaires et impôts	2.11	396 454	707 836
Total Dettes à court terme			633 760	846 463
	TOTAL PASSIFS		9 454 236	5 464 163

Au Nom de la Fondation Panzi

Madame Debby GRUITERS

Secrétaire Exécutive

Shangalume Imani Yves

Directeur Administratif et financier

NIM/SB/JP/TF/AUDIT/009/KPMG/19 janvier 2024

FONDATION PANZI
ETATS DE RECETTES ET DES DEPENSES (COMPTE DES RESULTATS)
PERIODE DU 01 JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

N° CPTE	Rubriques	Notes	Arrêté au 31.12.2022 en USD	Arrêté au 31.12.2021 en USD
7. REVENUS				
7200x	Revenus des organisations gouvernementales		9 844 124	10 767 140
7200x	Revenus d'autres associations sans but lucratif		5 405 700	4 403 602
7200x	Revenus des organisations de la loterie		60 226	220 418
7200x	Revenus des entreprises		335 427	217 714
72008-				
72009	Appui des organisations partenaires		745 544	475 849
72007	Résultats financiers sur les projets		25 399	107 465
72010	Autres produits		25 836	5 223
Total Revenus		2.12	16 442 256	16 197 410
8. DEPENSES				
	Dépenses comptabilisées sur les projets	2.13	15 645 477	15 608 874
	Contributions pour frais institutionnels comptabilisés sur les projets		- 466 372	- 627 373
72001				
72002-				
72006	Contributions aux frais généraux comptabilisés sur les projets		- 345 414	- 200 021
Total dépenses directes des projets			14 833 691	14 781 480
66	Charges du personnel	2.14	787 463	607 481
604	Stock et fournitures consommables		43 259	107 598
628	Frais de communication et média		44 455	77 673
621	Charges locatives		17 722	54 565
624	Entretien et réparation véhicules		31 041	37 204
618	Frais de missions		8 211	31 156
63	Services extérieurs		105 498	141 510
Total charges d'exploitation			1 037 649	1 057 186
Revenus avant amortissements et charges financières			570 917	358 743
65	Pertes sur créances irrécouvrables	2.15	154 203	121 652
67	Amortissements des bâtiments et des équipements		185 846	40 268
	Dépenses Covid-19		40 700	
	Intérêts banque		-	-
Total amortissements et charges financières			380 749	161 919
Revenus avant impôts			190 168	196 824
Impôts			-	-
Total impôts			-	-
EXCEDENT DE LA PERIODE			190 168	196 824

Au Nom de la Fondation Panzi

Madame Debby GRUITERS

Secrétaire Exécutive

Monsieur Shangalume Imani Yves

Directeur Administratif et financier

NIM/SB/JP/TF/AUDIT/009/KPMG/19 janvier 2024

FONDATION PANZI
ETATS DE FLUX DE TRESORERIES
PERIODE DU 01 JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

Rubriques	Arrêté au 31.12.2022 en USD	Arrêté au 31.12.2021 en USD
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</i>		
Résultat de la période	190 168	196 824
Amortissements et dépréciations	185 846	40 268
	376 014	237 091
<i>Mutations du capital de travail :</i>		
Actifs circulant	577 942	- 1 757 492
Solde de financement des projets	1 707 181	568 344
Dettes à court terme	- 212 704	532 746
	2 072 419	- 656 402
Flux de trésorerie total provenant des activités d'exploitation	2 448 433	- 419 311
<i>Flux de trésorerie utilisés dans les activités d'investissement</i>		
Achats	- 309 690	- 260 553
<i>Flux de trésorerie utilisés dans les activités de financement</i>		
Diminution de la dette	-	
Augmentation nette de la trésorerie	2 138 743	- 679 864
Trésorerie à la fin de l'année	5 185 583	2 831 754
Trésorerie au début de l'année	2 831 754	3 531 836
Variations de trésorerie	2 353 829	- 700 082

FONDATION PANZI
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE DU 01 JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

2. Notes aux états financiers

2.1. Principes Comptables Applicables

2.1.1. Principes comptables généraux

Les états financiers doivent être préparés et présentés conformément aux normes généralement acceptées principes comptables, dont ceux de l'Acte Uniforme de l'OHADA régissant l'Organisation et Harmonisation des systèmes comptables des entreprises.

2.1.2. Base de préparation

Ces états sont préparés selon le principe de la partie double : chaque opération comptable est analysée systématiquement en deux flux : un flux de biens ou services et un flux financier.

2.1.3. Comptabilisation des achats, des ventes et autres opérations diverses

La direction applique la politique comptable de 'comptabilité d'exercice', c'est-à-dire que les transactions sont enregistrées à la date à laquelle elles se produisent et non à la date à laquelle le paiement est reçu ou effectué. Ce principe tient compte des créances et des dettes de la Fondation Panzi et reflète pleinement ses activités et sa situation financière. L'administration des projets nécessite également la comptabilisation des engagements avec enregistrement et prise en charge des contrats conclus avec les partenaires et bailleurs de fonds. Ce dernier n'est pas encore appliqué au sein de la Fondation Panzi.

2.1.4. Principes comptables pour les postes du bilan

Les comptes annuels sont en USD. Sauf indication contraire, les actifs et passifs sont à la valeur nominale. Le cas échéant, une provision sera prélevée sur les créances. Les postes du bilan sont classés de haut en bas suivant leur degré de liquidité croissante à l'Actif tandis qu'ils sont classés au Passif suivant leur degré d'exigibilité croissante.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et font l'objet d'un amortissement annuel linéaire, le cas échéant, en fonction de leur durée d'utilité et du taux applicable. L'amortissement cumulé est déduit de la valeur d'origine pour déterminer la valeur comptable nette.

Solde de financement des projets est constitué des subventions reçues à l'avance liées à des projets qui s'étendent au-delà d'une seule année civile. La différence entre l'avance reçue du donateur (l'organisation émettrice de la subvention) au cours d'un exercice financier spécifique et les fonds du projet qui sont dépensés au cours de cette même année (revenu réalisé de la subvention) est comptabilisée au bilan en tant que 'solde de financement des projets'. Si le montant total des revenus de subvention réalisés dépasse les avances du donateur, la différence est inscrite au bilan en tant que créance.

2.1.5. Principes comptables pour le compte de résultat

Les recettes et dépenses sont comptabilisées dans le compte de résultat de l'exercice auquel ils se rapportent. Les revenus sont comptabilisés dans l'année où ils ont été réalisés et les pertes sont comptabilisées dès qu'elles sont identifiées (selon la méthode de la comptabilité d'exercice).

Les montants des revenus de subvention sont alloués sur la base des dépenses directes et indirectes réalisées sur les projets et programmes respectifs dans le cadre des lignes directrices établies dans la décision de subvention. Les revenus des subventions sont principalement attribués à la catégorie 'Revenus des organisations gouvernementales' et 'Revenus d'autres associations sans but lucratif'.

Appui des organisations partenaires est comptabilisé dans l'année de réception. Par conséquent, les reçus d'avance ne sont pas pris en compte.

2.1.6. Principes comptables pour l'état des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est préparé selon la méthode indirecte. Les fonds du tableau des flux de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les flux de trésorerie en devises étrangères sont convertis à un taux moyen. Les écarts de change affectant les éléments de trésorerie, les intérêts payés et les intérêts reçus sont inclus dans la trésorerie provenant des activités opérationnelles.

2.1.7. Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et soumises, le cas échéant, à l'amortissement linéaire annuel suivant la durée de vie et le taux applicable. Les Amortissements cumulés sont déduits de la valeur d'origine pour déterminer les valeurs nettes Comptables.

Les valeurs des immobilisations renseignées dans les états financiers de la période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022 intègrent pour la 1^{ère} fois les Matériels informatiques, les Terrains et Bâtiments ainsi que les matériels roulants qui n'étaient pas comptabilisés dans les états financiers au 31 décembre 2021.

- (a) Le matériel informatique et les matériels roulants acquis au titre de donation des bailleurs n'ont été pris en compte qu'à la cession effective des équipements et à leur valeur d'acquisition ;
- (b) Les Terrains et bâtiments comprennent les terrains acquis par l'organisation pour des fins d'activités liées à la prise en charge des malades. Ils ont été comptabilisés à leur valeur d'acquisition pour la période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022.
- (c) Une dépréciation sur le compte « Terrain et bâtiments » pour la période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022 a été comptabilisée pour un montant de 84 722 USD. Cette dépréciation est consécutive à l'éboulement du sol sur le terrain de Katogota, terrain initialement prévu pour la construction d'une Clinique.

2.2. Actif immobilisé

Libellé	Balance d'ouverture au 01/01/2022 (USD)	Investissement 2022 (USD)	Cumul dépréciations au 31/12/2022 (USD)	Valeur comptable Nette au 31/12/2022 (USD)	Valeur comptable Nette au 31/12/2021 (USD)
Matériel Informatique	50 530	-	16 843	33 687	-
Matériel de Bureau	1 500	-	300	1 200	-
Equipement médical/Usine	102 882	-	44 582	58 300	78 876
Mobilier de Bureau	780	-	130	650	-
Terrain - Plantations - Immeubles	1 962 045	91 750	84 722	1 969 073	260 553
Matériel Roulant	527 121	43 121	79 537	490 706	-
Total	2 644 858	134 871	226 114	2 553 616	339 429

NIM/SB/JB/TF/AUDIT/009/KPMG/19 janvier 2024

2.3. Coûts de projet prépayés/non réalisés

Description	Montant en USD 2022	Montant en USD 2021
ONG Umbrella	428 160	1 336 808
Centre d'excellence	0	246 258
Total	428 160	1 583 066

2.4. Préfinancement de projets

Description Projets	Montant en USD 2022	Montant en USD 2021
BADILIKA	5 811	500
BILL AND MELINDA GATE	0	1 133
CIRGL	0	2 820
CLINIQUE MOBILE SV	3 141	0
CROIX ROUGE	4 930	0
CROIX ROUGE DE Luxembourg	0	3 741
FCDO	91	0
FONDATION US OFFICE	1 025	0
GIZ	0	3 553
HCR RMCPR VBG	430	0
URGENCE HUMANIATIRE JWW	193	0
MAISON DORCAS	0	2 500
MAKE MUSIC MATTER	211 047	0
MOUVEMENT NATIONAL DES SURVIVANTES DES VS	0	28 420
NENGO	16 441	1 510
OSC	206	0
PIAH	242 681	415 932
PIERRE FABRE	3 201	0
PPA AURORE	4 187	0
PROJET BIJOUTERIE	1 151	0
PROJET CIRGL	2 820	0
PROPAIX GIZ	4 077	0
PRVBG CDE	587	0
PRVBG TANGANYIKA	697	600
PRVBG UMBRELLA	6 197	0
REPARATION INTERIMAIRE	1 288	0
SAVE THE GIRLS	5 828	0
TO SUNGANA	15 654	0
TUMAINI	1 429	0
TUSHINDE	2 404	0
Total	535 515	460 709

2.5. Autres débiteurs divers

Description	Montant en USD 2022	Montant en USD 2021
Prêt complexe scolaire	50 000	70 000
Prêts aux agents	108 771	9 570
Autres prêts	591 476	8 987
Total	750 247	88 557

2.6. Avoirs en banque

Description	Montant en USD 2022	Montant en USD 2021
Comptes Trust Merchant	892 650	628 174
Compte RAW Bank	148 460	700
Comptes Trust Merchant	3 709 194	1 936 491
Comptes Equity-BCDC	427 689	208 665
Compte Ecobank	0	49 932
Total	5 177 993	2 823 962

2.7. Avoirs en caisse

Description	Montant en USD 2022	Montant en USD 2021
Caisse	380	168
Caisse soldes total	7 210	7 624
Total	7 590	7 792

2.8. Equity

Description Projets	Montant en USD 2022	Montant en USD 2021
Equity*	2 367 610	-134 642
Résultat de la période	190 168	196 824
Total	2 557 778	62 181

* La variation sur le compte Equity est expliquée par l'importance du montant en rapport avec l'intégration de certains actifs immobilisés dans les états financiers de la période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022.

NIM/SB/JB/TF/AUDIT/009/KPMG/19 janvier 2024

2.9. Solde des fonds des projets

N°	Intitulé projet	Bailleur des fonds	Type	Solde d'ouverture au 01-01	Recettes de la période	Ajustement Solde d'ouverture	Total Recettes	Dépenses 2022 en US	Solde de clôture au 31-12
1	Paragraphe intégré d'Appui Holistique aux survivants des violences sexuelles et autres	Union Européenne	Gouvernementale	84 982			84 982	305 276	220 294
2	Tushinde Ujeuri C-GBV	USAID	Gouvernementale	207 058	293 799,32	-	500 857	275 519	225 338,42
3	Enfants de Panzi et d'ailleurs	Enfants de Panzi et d'ailleurs	Autres non-profit	9 616	55 064	-	64 680	65 623	943
4	FSRDC-Umbrella	Worldbank	Gouvernementale	1 895 979	4 832 273	-	6 728 252	4 424 716	2 303 536,44
5	Réparation Intermédiaire	Global Survivor Fund	Autres non-profit	583 884	779 940	-	1 363 824	1 302 716	61 108,84
6	PMU-SVS	PMU	Autres non-profit	44 115	316 863	-	360 978	352 388	8 590,49
7	RMCPRVBG-HCR	HCR	Gouvernementale	4 753	95 246	-	99 999	90 819	9 179,62
8	Post Kod	Swedish Postcode Lottery	Loterie	60 287	-	0	60 287	60 226	61,20
9	Projet Caerus	Caerus	Companies	66 110	-	0	66 110	51 905	14 205,35
10	Badilika NED	NED	Companies	1 978	18 250	-	20 228	19 940	288,04
11	Badilika MIMB	MIMB	Autres non-profit	9 061	-	-	9 061	6 890	2 170,80
12	PPA	Google	Companies	246 681	17 985	-	264 666	263 582	1 084,28
14	Santé mentale Louvain Développement	Université Louvain	Autres non-profit	50	-	0	50	-	50,28
15	Clinique Mobile	Stichting Vluchteling	Autres non-profit	15 826	236 206	-	252 032	293 768	41 736
16	PRVBG Kalehe	Worldbank	Gouvernementale	13 842	273 356	-	287 198	286 111	1 086,84
17	Mouvements des survivantes	Amplified Change	Gouvernementale	135 596	72 954	-	208 550	193 167	15 382,25
18	PRVBG Centre d'Excellence	Worldbank	Gouvernementale	535 586	2 328 301	-	2 863 888	2 074 440	789 447,91
19	Save the girls	Church	Autres non-profit	2 580	128 719	-	131 300	131 299	0,19
20	Maison Dorcas SLF	SLF	Autres non-profit	21 041	57 092	-	78 133	36 000	42 132,43
21	Badilika PMU -ASDI	PMU	Autres non-profit	30 816	53 082	-	83 898	85 550	1 652
22	Maison Dorcas	PMU, NCA, FFD, FPU	Autres non-profit	117 139	540 658	13 893	657 797	599 371	72 319,12
23	Croix rouge 30 CD14	Red Cross	Autres non-profit	166 255	401 133	-	567 388	612 651	45 263
24	Pierre Fabre Bulenga	Pierre Fabre	Autres non-profit	36 341	603 228	-	639 569	391 048	248 520,96
25	PRVBG - Tanganyika (FSRDC -KALE)	Worldbank	Gouvernementale	7 871	2 554 381	-	2 562 252	1 681 906	880 345,84
26	Soutien et stabilité à la paix à l'Est de	GIZ DE	Gouvernementale	13 935	422 017	0	435 952	104 057	331 894,97
27	Combattre les violences sexuelles à travers les mécanismes de la clinique juridique (FCDO)	FCDO UK	Gouvernementale	55 894	20 000,00	-	75 894	90 186	14 292
28	Projet PEP	Global Stratégies	Autres non-profit	18 858	48 995,00	-	67 853	67 578	275,00
29	PROJET BOURSES	Susan Thompson	Autres non-profit	34 774		-	34 774	23 493	11 281,40
30	Urgences Humanitaires USA	Jewish World watch	Autres non-profit	3 968	0,00	-	3 968	26 839	22 871
31	Accompagnement Juridique/ECI	ECI	Autres non-profit	2 868	75 000	0	77 868	75 822	2 046,36
32	Enfants SVS / AMADES	AMADES	Autres non-profit	0		0	0		-
33	Santé sexuelle de Reproduction		Autres non-profit	0		0	0		-
34	Administration		Autres non-profit	-		-	-		-
35	Formation APS / Coopération Suisse	Coopération Suisse	Gouvernementale	79 959		79 959	79 959		-
36	Reinsertion croix rouge Luxembourg	Red Cross	Autres non-profit	68 974,39		68 974	68 974		-
37	Bijouterie	Canada Gov	Gouvernementale	10 582	13 871	12 948	3 289	3 768	12 469,56
38	Accompagnement Juridique / DFID	DFID	Gouvernementale	22 607		22 607	22 607		-
39	Projet MOSEKA	MOSEKA	Autres non-profit	53 830		53 830	53 830		-
40	COVID SV	Stichting Vluchteling	Autres non-profit	21 160		21 160	21 160		-
41	FM CORDAID	Cordaid	Autres non-profit	15 364		29 292	15 364		13 928,10
42	ZIVIK IFA	IFA	Autres non-profit	7 977		7 977	7 977		-
43	Projet Staff Formation	Fondation	Autres non-profit	13 148		16 029	13 148		2 881,07
44	To Sungana	Affaires Mondiales Canada	Autres non-profit	-	770 351	-	770 351	618 315	152 035,45
45	Projet Nengo RCA	Pierre Fabre / AFD	Gouvernementale	25 779	241 484	35	267 263	203 474	63 754,23
46	Projet de renforcement des équipements du service urologie /HGR PANZI	Embassy Japan	Gouvernementale	49 732		-	49 732	49 732	-
47	MUSO BAGIRA	Fondation	Autres non-profit	16 446		-	16 446	11 776	4 669,61
48	Dorcas Rurale SLF/OIF	OIF	Autres non-profit	12 271	10 262	-	2 009	-	2 009
49	Tumaini	Université de Montréal	Autres non-profit	-	1 265 111	-	1 265 111	329 390	935 720,57
50	Croix Rouge CD011	Croix Rouge Monaco	Autres non-profit	15 016	43 932	-	58 948	60 858	1 910
51	Croix Rouge CD019	Croix Rouge Monaco	Autres non-profit	-	133 725	-	133 725	37 777	95 947,42
52	UNFPA	UNFPA	Autres non-profit	-	62 450	-	62 450	30 151	32 298,90
53	Appui Projet Kinshasa	Fondation	Autres non-profit	38 741		38 706	38 741		35,41
54	Appui Service SVS	Stichting Vluchteling	Autres non-profit		151 590	-	151 590	101 604	49 986,18
55	Bourses d'études pour Etudiants 3ème Cycle	Susan Thompson	Autres non-profit	-	69 000	-	69 000	29 311	39 689,17
56	Sécurité	Union Européenne	Gouvernementale	-	366 338	-	366 338	176 431	189 906,52
TOTAL GENERAL 2022				4 555 518	17 352 658	-	21 908 176	15 645 477	6 262 699
TOTAL GENERAL 2021				3 987 174	16 177 218	-	20 164 392	15 455 130	4 555 518

NIM/SB/JP/TF/AUDIT/009/KPMG/19 janvier 2024

2.10. Fournisseurs et charges à payer

Description	Montant en USD 2022	Montant en USD 2021
Factures d'achat en suspens pour les projets	0	72 941
Factures d'achat en suspens pour la fondation	15 145	11 767
Musimwa Bisharhwa (Loyer Kinshasa)	0	43 920
BUCOP	525	0
CABINET BEDAP	2 000	0
ETS EMEEI	2 210	0
FRAIS DE RECHERCHE_NED	2 502	0
IFDAP	21	0
Provision pour débiteurs douteux	40 700	0
Provision sur pertes sur projets	154 203	0
Provision pour audit 2022	20 000	10 000
Total	237 306	138 628

2.11. Autres créditeurs, salaires et impôts

Description	Montant en USD 2022	Montant en USD 2021
AGANZE BACHIGALE OBEL	60	0
Agents 2020	0	0
AHADI MIRINDI Daniel	155	0
ALEX NDEKO	31	0
BARAKA MUGANGUZI STEVEN	120	0
CATHY KIRHERO	1 347	0
CHRISTOF RUHMICH	5 166	
Direction Générale des Impôts	0	25 650
GERMAIN MIDERHO	12	
HOPITAL GENERAL DE REFERENCE DE PANZI (472)	122 901	94 716
MAPENZI MIRANGO	150	0
MARIA HOGENAS	14 750	0
MASUDI NABINTU ALINE	25	0
MONGANE MIHOGO RAYMOND	100	0
MULONDA BULAMBO SOCRATE	420	0
MUSIMWA BISHARHWA ISRAEL	7 000	0
PROJET NENGO	51 106	0
Président du Conseil d'Administration (472)	185 000	428 085
RIZIKI DANIEL	100	
Salaires, impôts et taxes (422)	0	153 295
THESEE MAKABA	1 922	
Victimes d'Uvira	6 090	6 090
Total	396 454	707 836

2.12. Revenus

Description	Montant en USD 2022	Montant en USD 2021
Revenus des organisations gouvernementales	9 844 124	10 767 140
Revenus d'autres associations sans but lucratif	5 405 700	4 403 602
Revenus des organisations de la loterie	60 226	220 418
Revenus des entreprises	335 427	217 714
Appui de la Fondation Panzi USA à l'Administration de la FP RDC	253 500	192 491
Appui autres partenaires	357 173	194 053
Dons en nature (équipement)	134 871	89 305
Résultats financiers sur les projets	25 399	107 465
Autres produits	25 836	5 223
Total	16 442 256	16 197 410

2.13. Dépenses comptabilisées sur les projets

Description	Montant en USD 2022	Montant en USD 2021
Dépenses directes des projets*	14 833 690	14 627 736
Ajustement solde d'ouverture	0	153 744
Frais institutionnels comptabilisés sur les projets	466 372	627 373
Frais généraux comptabilisés sur les projets	345 414	200 021
Total	15 645 477	15 608 874

2.14. Charges du Personnel

Description	Montant en USD 2022	Montant en USD 2021
Salaires personnel nationaux	767 133	543 031
Salaires personnels non nationaux	9 738	0
Soins médicaux personnel	272	64 450
Personnel Extérieur	10 320	0
Total	787 463	607 481

2.15. Pertes sur créances irrécouvrables

Description	Montant en USD 2022	Montant en USD 2021
Pertes sur créances irrécouvrables	154 203	121 652
Total	154 203	121 652

Note : la perte sur créances irrécouvrables porte sur les créances de la Fondation Panzi vis-à-vis du bailleur des fonds dans le cadre du projet d'usine Agroalimentaire avec lequel bailleur le contrat n'a finalement pas été signé. En prévision de ce projet, la Fondation Panzi avait réalisé des dépenses qui devaient être prise en charge par le bailleur.